

Jeudi 16 novembre 2023 :

# Enfin un accord sur le Télétravail à la DGDDI !



Depuis juillet 2021, le fonctionnement du télétravail en douane reposait sur une instruction cadre imposée unilatéralement par l'administration.

Après un long cycle de négociation, un accord a été signé unanimement par les organisations syndicales. Il sera d'application dans quelques jours.

Lors de ces négociations, l'UNSA Douanes a obtenu des avancées significatives.



## LES ÉQUIPEMENTS : ENFIN L'HARMONISATION !

Un socle de base complet, uniforme et accessible sur tout le territoire va équiper chaque télétravailleur. (cf annexe 7 de l'accord).

L'UNSA Douanes a obtenu en faveur des travailleurs en situation de handicap qu'ils soient aussi bien équipés sur leur lieu de travail qu'à leur domicile, par une dotation en double de tout l'équipement.



## LES VOIES DE RECOURS :

### LA FIN D'UNE INJUSTICE !

L'UNSA Douanes s'est battue seule pour sortir les voies de recours de l'impasse dans laquelle l'administration les avaient placées.

Elles s'exercent désormais auprès du N+2, c'est le niveau le plus pertinent pour apprécier avec impartialité le bien-fondé des recours. (cf annexe 6 de l'accord). Cette victoire garantit à tous les agents une bonne application de l'accord.



## LE CUMUL ABSENCES ET JOURS DE TÉLÉTRAVAIL :

### FINI LES ERREMENTS LOCAUX !

Vous étiez nombreux à subir une position dogmatique au fondement contestable.

L'UNSA Douanes a amené l'administration à clairement affirmer que le cumul de jours de télétravail et d'absence est possible sur une même semaine (cf annexe 9 question 14 de l'accord).



**CET ACCORD, QUI BÉNÉFICIE À TOUS LES TÉLÉTRAVAILLEURS ACTUELS OU FUTURS,  
EST LE FRUIT DE LONGUES ET FRUCTUEUSES NÉGOCIATIONS  
ENTRE LES SYNDICATS ET L'ADMINISTRATION.**

**SANS NOTRE ENGAGEMENT, TOUTES CES DISPOSITIONS N'AURAIENT PU S'APPLIQUER !  
NOUS DIFFUSERONS UNE PROCHAINE COMMUNICATION QUI PERMETTRA DE RÉPONDRE  
AU MIEUX À TOUTES VOS QUESTIONS. RETROUVEZ-NOUS → [UNSA DOUANES.FR](https://unsadouanes.fr)**

